

Conditions d'admission

Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur (réussite de la 3ème ou 4ème – CESI ou CE2D)

OU réussir un test d'admission.

Modalités d'inscriptions

Réduction du droit d'inscription :

- les demandeurs d'emploi complets indemnisés
- les étudiants de moins de 18 ans
- les personnes en situation de handicap
- les minimexés
- les chargés de cours en recyclage.

Sous réserve de fournir les documents demandés pour bénéficier de cette réduction du droit d'inscription.

Horaire du secrétariat:

Du lundi au jeudi
de 9h à 20h

Le vendredi de 9h à 16h

Inscriptions

**Séance d'information obligatoire
le mardi 27 août de 13h à
17h30.**

Séance d'information suivie par des
entretiens individuels.

Les **tests d'admission** pour ceux qui ne sont pas porteurs d'un CESI ou CE2D se dérouleront également lors de cette séance d'information.

*Les inscriptions seront ouvertes
uniquement après la séance
d'information*



Auxiliaire de l'enfance



**EAFC BLEGNY
PAYS DE HERVE**

Établissement d'Enseignement
pour Adultes et de
Formation Continue

Espace Simone Veil 7
4670 BLEGNY
☎ 04 387 94 11
www.eafc-blegny.be
info@eafc-blegny.be



**Formation en 1 an et demi
à partir de septembre 2024**

Parcours de formation

Formation qualifiante de niveau secondaire supérieur

Organisée en journée

Programme de la section :

- 1,5 année d'études
- la moitié de la formation a lieu sur le terrain, en stage : stages d'observation, d'insertion, d'intégration et en centre de vacances répartis durant la formation
- une **épreuve intégrée** pour l'obtention du diplôme (mars).

Programme de cours

LES DIFFÉRENTS MODULES DE COURS:

- Découverte du métier
- Accueil des enfants dans une structure collective ou dans un lieu adapté à un accueil à caractère familial: bases méthodologiques
- Stage d'observation
- Approfondissement théorique
- Approfondissement méthodologique
- Accueil des enfants durant leur temps libre: approfondissement méthodologique
- Déontologie professionnelle
- Stage d'insertion
- Stage d'intégration
- Stage en centre de vacances
- Supports bureautiques à la communication

Débouchés

La formation offre la double casquette :
puériculture et animation,
comparée aux autres formations possibles, Auxiliaire de l'enfance est celle qui ouvre
aux plus de débouchés :

Accueil des enfants de 0 à 3 ans:

- en accueil collectif (crèches)
- à domicile (statut d'indépendant ou de salarié).

Accueil des enfants de 3 à 12 ans durant leur temps libre :

- accueil extra-scolaire
- centres de vacances (plaines, camps, séjours)
- écoles de devoirs.

Mais aussi : accueil d'enfants malades à domicile et puéricultrice-teur en école maternelle.

Vous adorez les enfants et vous rêvez de travailler avec eux et de les accompagner dans leur développement et leur épanouissement?

Rejoignez la formation d'Auxiliaire de l'enfance à Blegny, dans une ambiance conviviale et familiale, où chaque élève est pris en considération et se sent respecté dans son rythme et sa personnalité !

COMPLÉMENT CESS



Pour l'accueil des petits (0-3 ans), le CESS est obligatoire depuis janvier 2020.

Et nous avons la solution !

A Blegny, la formation d'Auxiliaire de l'enfance est combinable avec le Complément CESS et permet d'obtenir **les deux diplômes en 2 ans**.

En effet, 2 ans après le début de la formation, vous avez la qualification d'Auxiliaire de l'enfance et le CESS :

Année 1:

1ère année de cours de la section Auxiliaire de l'enfance.

Année 2 :

- 2ème année de cours Auxiliaire de l'enfance jusque fin janvier.
- Épreuve intégrée en vue de l'obtention de la qualification Auxiliaire de l'enfance en mars.
- Cours de la formation Complément CESS début septembre jusque fin juin.
- Épreuve intégrée en vue de l'obtention du Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS) début septembre.

*Vous êtes accompagnés
à chaque étape de vos apprentissages !*

Renseignements complémentaires :

Coordinatrice de la section : Audrey Levêque - 0496/25.51.97 - audrey.leveque@eafc-blegny.be